

LENESTOUR Pierre, matricule 58405 à Sachsenhausen

Fils de Germain Lenestour et de Joséphine Henrique, nomades, Pierre Lenestour est né le 17 décembre 1924 à Montembœuf (Charente). Célibataire, il vit avec sa famille rue de la Grange Saint-Pierre à Poitiers (Vienne). Depuis la loi du 16 juillet 1912, la circulation des nomades ainsi que les professions ambulantes sont strictement encadrées. Cette surveillance est accentuée avec le décret-loi d'Albert Lebrun du 6 avril 1940, qui interdit désormais la circulation des nomades pour toute la durée de la guerre. Dès le 29 avril, ils sont assignés à résidence. Le 5 décembre 1940, Pierre Lenestour est arrêté à son domicile par la Feldgendarmerie pour motif racial avec tous les membres de sa famille. Ils sont internés comme nomades au camp de la route de Limoges à Poitiers. Le 13 janvier 1943, Pierre Lenestour est conduit avec son père et ses cousins Pierre Briester et Jean Henrique au camp de Royallieu à Compiègne d'où ils sont déportés le 24 janvier de la même année au camp de Sachsenhausen. Pierre Lenestour y reçoit, le lendemain, le matricule 58405. Il ne survit pas à sa déportation, mais les conditions de son décès demeurent à ce jour inconnues.

2nde Bac Pro MELEC

Lycée Pierre-André Chabanne, Chasseneuil-sur-Bonnieure (16)

Sources : SHD-Caen dossier 21P476017, *Livre-Mémorial* FMD

